

Une chute

23-02-2019

Frédéric François-Marsal (1874-1958), sénateur du Cantal, sait de quoi il parle lorsque, en février 1929, il soutient qu'il n'y a pas d'incompatibilité – au contraire – entre le monde des affaires et le parlement : selon lui, on peut être un chef d'entreprise efficace et faire, dans le même temps, un bon député. Parallèlement à sa carrière politique, où il se distingue comme chef du plus bref gouvernement de la Troisième République (8 au 10 juin 1924), François-Marsal occupe est en effet des plus actifs dans le monde des affaires. On le trouve à la présidence et dans les conseils d'administration de multiples banques et entreprises. Tout lui sourit : il est élu à l'Académie des sciences morales et politiques en mai 1928.

Mais la roche Tarpéienne est proche du Capitole ! Soudain, avec la crise, sa position s'effondre. Il n'est pas réélu sénateur à l'automne 1929 puis se trouve compromis dans plusieurs affaires de faillite frauduleuse. D'inculpations en procès, il finit par être condamné lourdement à la veille de la guerre et se déclare ruiné. En 1939, il est exclu de l'Ordre national de la Légion d'honneur. Et en 1947, alors qu'il lui reste encore une dizaine d'années à vivre, l'Institut déclare son siège vacant.

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com